

Annexe 1 - Programme de langue des signes, littérature et culture sourde (LSF L1), de seconde, première et terminale des voies générale et technologique, enseignement optionnel

Sommaire

Préambule

Étude de la LSF au lycée

- I - Principes et objectifs
- II - Étude de la langue : présentation
- III - Étude de la langue : mise en œuvre
- IV - Étude de la langue : activités, et évaluation

Programme

- I - Présentation générale
 - II - Contenus
-

Les dénominations suivies d'un astérisque sont définies dans le glossaire en fin de document.

Préambule

Le programme de langue des signes française* (LSF) langue première poursuit des objectifs d'instruction et d'éducation répondant aux finalités de l'enseignement de la LSF dans l'ensemble du cursus scolaire de l'élève sourd ou malentendant : la constitution d'une culture personnelle, la consolidation des compétences fondamentales d'expression*, de lecture*/visionnage*, de production* et d'analyse, dans une perspective de formation de la personne et du citoyen.

Ainsi, ce programme vise à construire une approche raisonnée des formes et des genres, de manière à permettre un approfondissement par l'étude d'œuvres de la littérature sourde* en lien avec les thématiques du programme. Ainsi, l'objectif est d'approfondir la connaissance de la culture sourde* en ouvrant deux dimensions : anthropologique et historique (voir *infra*).

Les finalités propres à l'enseignement de la LSF au lycée sont les suivantes :

- améliorer les capacités d'expression et de compréhension de l'élève par un enseignement de la langue et par la pratique fréquente et régulière d'exercices et activités variés d'expression, de lecture/visionnage, de production* (en continuité de l'enseignement débuté en primaire ou au collège) ;
- amener l'élève à lire/visionner les œuvres, lui permettre de les comprendre et de les apprécier, de manière à construire une culture littéraire sourde, ouverte sur les autres arts, sur les différents champs du savoir et sur la société. Ceci passe par l'acquisition de connaissances solides dans la discipline, notamment dans les domaines de l'analyse littéraire ;
- structurer cette culture en développant la sensibilité et la créativité de l'élève dans l'approche des formes, des œuvres en LS-vidéo* et des textes, mais aussi en faisant toute sa place à la dimension historique qui permet de donner à l'élève des repères clairs et solides ;

- former et cultiver le sens esthétique de l'élève, en favorisant l'appropriation de ses lectures/visionnages et en renforçant ses capacités d'analyse et d'interprétation ;
- permettre à l'élève d'approfondir sa réflexion et d'exercer son esprit critique, le rendre capable de développer une réflexion personnelle et une argumentation convaincante, en expression* comme en production*, mais aussi d'analyser les stratégies argumentatives de discours* en LS-vidéo* ou de textes en français écrit ;
- favoriser le développement d'une attitude autonome et responsable, notamment en matière de recherche, d'information et de documentation.

Ces finalités sont en relation étroite les unes avec les autres. L'enseignement qui les vise suppose une progression ordonnée, prenant appui sur des lectures/visionnages nombreux et sur l'étude de discours* majeurs du patrimoine littéraire sourd. Les divers exercices et activités du cours de LSF contribuent à la mise en œuvre de cette progression. L'acquisition par l'élève des connaissances et des compétences définies par le programme donne lieu à des évaluations régulières. Celles-ci permettent de prévoir l'accompagnement, le soutien ou l'approfondissement adaptés aux besoins de l'élève.

La discipline vise à transmettre la connaissance et le goût de la langue ainsi que la découverte de l'exploration de la littérature sourde*, à encourager les pratiques de l'expression*, de la lecture*/visionnage* et de la production*, pour favoriser chez l'élève une appropriation personnelle des œuvres. Elle permet ainsi l'acquisition de compétences fondamentales de compréhension et d'expression, de réflexion, d'interprétation et d'argumentation. L'enseignement de la LSF joue un rôle déterminant dans la formation de l'esprit, le développement de l'imagination et l'éducation de la sensibilité et du goût. À travers la fréquentation des œuvres en LS-vidéo* et des textes de la littérature sourde*, il contribue également à enrichir l'expérience de l'élève, son approche des questions éthiques, sa connaissance du monde et d'autrui.

L'étude de la LSF au lycée

I - Principes et objectifs

Si l'étude de la littérature sourde* constitue le cœur de l'enseignement de la LSF au lycée, le travail sur la langue doit y conserver une place fondamentale, car c'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès de l'élève aux discours* qui constituent le patrimoine littéraire sourd et sa capacité à maîtriser l'expression* et la production* en LSF.

Le développement de cette maîtrise recouvre donc deux aspects complémentaires :

- l'amélioration de la compréhension, de l'expression*, de la lecture*/visionnage* et de la production* (*compétences langagières*). Il s'agit d'un travail qui permet à l'élève d'enrichir son lexique, de structurer sa pensée par l'expression linguistique la plus juste, de percevoir la nuance d'une formule chez un locuteur, d'en proposer une reformulation, d'appréhender et de manipuler la structure grammaticale d'un énoncé*, de s'approprier le fonctionnement et les nuances de sa langue ;
- l'acquisition d'un vocabulaire métalinguistique permet de décrire le fonctionnement de la langue et des discours*, en particulier le discours littéraire, et d'accéder à l'implicite. Les connaissances métalinguistiques portent sur les classes grammaticales, les différents rapports qui s'établissent entre les unités linguistiques au sein de l'énoncé et du discours, ainsi que sur les notions relatives au fonctionnement du discours littéraire, notamment les figures de style dont elles proposent des définitions.

Au lycée, la compétence de traduction du français écrit en LSF est également développée. La traduction en situation d'enseignement, entendue au sens large, est au cœur des disciplines en LSF depuis le cycle 2. Elle est l'opération fondamentale par laquelle un élève sourd ou malentendant bilingue s'approprie et assimile un message écrit en langue française, considérée comme la langue seconde de cet élève.

La connaissance des principes de la grammaire rend l'expression plus sûre et, inversement, la possession d'un vaste vocabulaire et l'aisance à bâtir des énoncés sont renforcées par le regard réflexif que la grammaire permet de porter sur les discours.

L'étude de la grammaire n'est ainsi pas une fin en soi. Le travail de l'expression* et de la production* s'affranchit du recours systématique au métalangage grammatical. Il est en effet essentiel d'identifier pour le travail d'expression des situations concrètes et des objectifs dont la signification est clairement perçue par l'élève.

II - Étude de la langue : présentation

Grammaire

Les apprentissages du collège sont confortés et renforcés tout au long de la scolarité au lycée. Plutôt que d'introduire des notions nouvelles, il s'agit d'enrichir les connaissances linguistiques par l'ouverture de nouvelles perspectives ou par des approfondissements, dans une démarche spiralaire.

La description linguistique pouvant opérer sur de multiples plans (sémantique, syntaxique, pragmatique, etc.), et sur plusieurs échelles (unité linguistique, énoncé*, discours, etc.), on aborde ainsi progressivement la complexité de la langue.

Le surcroît d'attention au lycée porte sur les points suivants :

- **la structure interne des signes lexicaux et des unités de transfert**

Les unités lexicales et les diverses unités de transfert remplissent des fonctions différentes selon les énoncés, qu'elles structurent aux plans morphologique et syntaxique. L'élève doit parfaire une connaissance (bien entamée au cycle 4) des mécanismes de formation et de stabilisation du vocabulaire de la LSF, tant pour les signes déjà existants que pour ceux qui émergent (néologismes). Parallèlement, il doit affiner sa connaissance des diverses catégories de transfert.

- **la nature : nom* et verbe***

Les deux catégories essentielles à l'énoncé*, le nom et le verbe, sont présentes dans la LSF. L'observation des différences entre noms et verbes débutée au cycle 4 amène l'élève à approfondir les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles des deux catégories et à analyser les comportements de ces unités en discours* (verbes non directionnels, directionnels, spatiaux).

- **les fonctions et les types de noms***

Les unités nominales peuvent être utilisées seules ou rattachées à d'autres éléments. L'élève est amené à identifier les différents types de nominaux et leurs fonctions possibles au sein de l'énoncé*. Par ailleurs, il consolide sa connaissance des champs sémantiques ainsi que celle de l'étymologie.

- **La morphosyntaxe et le classement des verbes* selon leur valence***

La catégorisation des verbes dépend de leurs potentialités morphologiques et de leurs possibilités syntaxiques. Le nombre requis d'actants liés au verbe constitue la valence verbale*. Jusqu'au cycle 4, le verbe a fait l'objet d'une approche principalement morphologique et sémantique : parvenu au lycée, l'élève doit être capable de détailler davantage une forme verbale.

- **les valeurs aspectuelles et modales des verbes***

L'aspect englobe à la fois des caractéristiques sémantiques intrinsèques aux verbes* et des appréciations subjectives de la durée ; il concerne la manière de décrire l'action exprimée par le verbe* à différents stades de sa réalisation, c'est-à-dire la façon dont le locuteur envisage son déroulement (accompli, inaccompli, ponctuel, duratif, itératif, etc.).

Le mode exprime l'attitude du locuteur/énonciateur par rapport à son énoncé* (constatif, hypothétique, dubitatif, etc.). L'élève doit être capable d'expliquer le rôle des aspects et des modes et d'identifier ce qui permet leur expression en LSF (modification du mouvement du verbe, expression faciale, etc.).

- **les types d'énoncés***

Ce que l'on nomme les types d'énoncés renvoie aux diverses formes que peut prendre un énoncé produit par rapport à sa forme la plus neutre (affirmatif, interrogatif, exclamatif, impératif...). Il s'agit des transformations possibles d'un énoncé de base faites au moyen de paramètres manuels et non manuels. L'élève est amené à expliciter les types des énoncés extraits ou produits.

- **la cohésion morphosyntaxique de l'énoncé***

La question de la structure morphosyntaxique reprend de manière synthétique les principes de structuration abordés depuis le cycle 2, la possibilité de construire des références actanciennes, temporelles et spatiales, soit à partir de pointages du regard et de la main et de placements de signes dans l'espace de signation (iconicité diagrammatique), soit par le biais des structures de transfert (iconicité d'image), soit encore en combinant les deux. Elle offre en outre l'occasion de consolider la connaissance des fonctions morphosyntaxiques dans l'énoncé simple ou complexe.

- **la syntaxe visuo-gestuelle au sein du discours***

La LSF dépend des contraintes d'une pensée visuelle reposant sur les processus de traitement de l'information visuelle par le cerveau du sujet signant, et d'une expression gestuelle. Il est possible de voir les procédés mis en œuvre pour construire des références actanciennes, spatiales et temporelles dans un espace de signation sémantiquement organisé. De fait, les différents éléments évoqués dans un discours sont agencés : l'élément principal au centre et les éléments secondaires en périphérie ; les éléments hiérarchisés de haut en bas ; la situation avant l'action ; les verbes dans l'ordre chronologique ; la cause avant la conséquence ; le stimulus avant la réponse ; la proposition conditionnelle avant la proposition principale... La pensée visuelle fait appel, en tant que de besoin, aux techniques également identifiables dans les arts visuels tels que le cinéma ou la bande dessinée, notamment le plan et la prise de vue (zoom avant ou arrière ; différents types de cadrage ; plongées ; mouvements de vue). L'élève est conduit à analyser et expliquer la structuration d'un discours au moyen des règles qui entrent en ligne de compte dans la syntaxe visuo-gestuelle.

Expression*, production* et traduction

Les éléments présentés ci-dessous sont des axes autour desquels peuvent s'organiser les activités de l'élève tout au long de sa scolarité au lycée.

Il peut s'agir tout d'abord de *relations logiques fondamentales*, qui se rencontrent dans la plupart des discours construits :

- l'expression de la condition ;
- l'expression de la cause, de la conséquence et du but ;
- l'expression de la comparaison ;
- l'expression de l'opposition et de la concession.

Pour chacun de ces axes, en fonction des travaux en LSF directe ou différée conduits en classe, le professeur présente à l'élève un ensemble organisé de constructions et de signes qu'il peut s'approprier au moyen de courts exercices de production* personnelle ou de reformulation (voir *infra*).

Il peut s'agir également de compétences plus générales relevant de la communication, qui mettent en jeu tant le lexique que la syntaxe ou la structuration du discours* :

- adapter son expression en LSF directe ou différée aux différentes situations de communication ;
- organiser le développement logique d'un propos ;
- reformuler et synthétiser un propos ;
- discuter et réfuter une opinion ;
- exprimer et nuancer une opinion ;
- produire un discours en utilisant des procédés stylistiques et rhétoriques.

Le travail des connaissances linguistiques et celui des compétences d'expression*, de lecture*/visionnage*, de production* sont complémentaires. Il est judicieux de consacrer un moment avec l'élève à identifier et décrire les caractéristiques grammaticales des éléments qu'il a acquises au cours des activités d'expression* et de production*. Par exemple, une attention portée aux propositions principales et subordonnées trouverait sa place au terme d'un travail sur les relations logiques, ou bien une observation des formes de reprise conclurait utilement un travail sur l'organisation des idées du discours.

L'élève doit aussi étendre la compétence de traduction du français écrit en LSF. Au lycée, la compréhension de discours en « langue des signes internationale » doit aussi être travaillée. L'expression en signes internationaux doit aussi être favorisée, ce qui permet à l'élève de s'ouvrir à la pluralité des langues des signes et de maîtriser une adaptation linguistique en fonction des interlocuteurs étrangers en situation de communication.

III - Étude de la langue : mise en œuvre

L'analyse grammaticale ponctuelle

Le professeur peut consacrer une partie de la séance à un *moment de grammaire*. Il propose ainsi à l'élève d'analyser un court énoncé* extrait d'un enregistrement en cours d'étude, avec l'objectif d'identifier une classe de signes, une fonction morphosyntaxique ou la nature lexicale ou de transfert de l'unité. Il peut s'agir de revenir sur les connaissances acquises au collège. Ce moment de grammaire permet en outre de repérer des questions à traiter dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

La leçon de grammaire

Le professeur peut consacrer une partie de la séance à présenter dans le détail un point de grammaire accompagné d'exercices favorisant son appropriation. La leçon de grammaire autonome est une modalité particulièrement indiquée lorsqu'il s'agit par exemple d'aborder les questions de syntaxe.

Il est toutefois essentiel de combiner la présentation des questions de grammaire avec des exercices d'entraînement et de manipulation syntaxique et morphologique (commutation, déplacement, suppression, adjonction, amplification de la structure productive, passage d'une unité lexicale à une unité de transfert, ou bien à une iconicité de type diagrammatique) qui permettent d'améliorer les compétences d'expression* et de production*. Il ne s'agit pas de transformer l'élève en linguiste, l'objectif étant de lui permettre de maîtriser sa langue et d'avoir un recul suffisant.

IV – Étude de la langue : activités et évaluation

L'étude de la langue ne doit pas se limiter à l'acquisition de connaissances théoriques permettant de décrire les discours*. Pour assurer le lien entre ces connaissances et les compétences d'expression* et de production*, le professeur propose des exercices et activités variés qui encouragent la réflexion de l'élève sur la langue et donnent lieu à des évaluations régulières.

Grammaire

Le professeur pose régulièrement à l'élève des questions ponctuelles portant sur la morphologie et la syntaxe (identification de formes verbales, des nature et fonction des constituants, analyse logique d'énoncés*). Sont ainsi envisagés :

- *les types d'énoncés** : transformation d'énoncés (relativisation, interrogation, négation, etc.) ; commutation avec des énoncés sémantiquement équivalents, etc. ;
- *la structure morphosyntaxique* : commutation avec d'autres structures d'iconicité sémantiquement équivalentes, etc. ;
- *les outils de cohésion discursive* : repérage de ces outils dans un discours, commutation avec des expressions synonymes, etc.

Expression*, production* et traduction

En fonction d'enjeux précis de communication prenant en compte les besoins de l'élève, le professeur définit et met en œuvre dans sa classe les activités d'expression et de production qu'il juge utiles. Par exemple, à partir d'un corpus étudié en classe ou introduit pour l'occasion, il peut mettre en évidence des occurrences exprimant telle ou telle relation logique qu'il incombe à l'élève d'identifier. Il dresse ensuite avec la classe une liste d'outils grammaticaux et lexicaux exprimant la même relation, et propose des exercices (voir *infra*). L'objectif est de munir l'élève d'outils lui permettant de bâtir des énoncés et des discours de dimensions et de structures variées.

Outre les compétences d'expression et de production, le développement des capacités de traduction passe par une attitude plus réfléchie, dans une approche comparative entre la LSF et le français écrit. Ces activités s'organisent épisodiquement durant la scolarité au lycée. Sous la conduite du professeur, l'élève repère et identifie les éléments signifiants essentiels d'un texte, préalable indispensable à la pratique de la traduction proprement dite. À cet effet, une progression dans l'apprentissage est proposée pour conduire l'élève vers l'indispensable connaissance de la morphologie, de la syntaxe visuo-gestuelle et du lexique. À ce stade, une familiarité croissante avec des contenus de plus en plus longs et complexes permet à l'élève de perfectionner l'approche contrastive. De même, les exercices auxquels il est entraîné (contraction de discours ou de textes, synthèses, analyses discursives, iconographiques et filmiques) étendent ses savoir-faire langagiers. Il importe également, dans les évaluations, de donner pleinement leur part à des questions portant sur la compréhension et la traduction des textes proposés en LSF, et d'offrir la possibilité à l'élève de produire un discours personnel lié à l'un des axes d'étude. Cette augmentation de la production d'une version doit lui faciliter la voie vers les méthodes propres à l'enseignement supérieur en lui donnant accès à des discours en LSF directe ou différée plus complexes.

En outre, la compréhension de discours en situation d'interprétation avec un interprète diplômé LSF/français oral entre en considération. Le professeur veille à ce que l'élève comprenne des propos interprétés dans d'autres enseignements s'il y a lieu. Dans les cours de LSF, sont proposés des entraînements de reformulation de propos interprétés sur enregistrement vidéo dans une forme en LSF dénuée d'éléments modalisés de l'oralité.

Exercices

L'entraînement aux activités d'expression* et de production* est déterminant, mais l'acquisition des compétences de prise de parole, d'analyse et d'interprétation, ainsi que le développement d'une réflexion autonome et l'appropriation des connaissances que vise l'enseignement de la LSF passent par la pratique d'exercices divers.

L'élève garde la trace du travail et des activités menés tout au long de la scolarité au lycée.

À cet effet, le professeur propose les outils adéquats : fiches de révision et travaux de synthèse. Il veille également à faire pratiquer le plus régulièrement possible des productions* d'appropriation. Celles-ci peuvent prendre des formes variées, en fonction des élèves et des axes d'étude : restitution des impressions de lecture*/visionnage* (antérieure ou postérieure aux commentaires) ; jugement personnel sur un discours* ou une œuvre ; production* d'invention (pastiches, changements de cadre spatio-temporel, changements de point de vue, etc.) ; production* d'intervention (changement d'un possible narratif, insertion d'éléments complémentaires dans le discours, etc.) ; association au discours, justifiée par l'élève, d'un texte ou d'une œuvre iconographique ; construction de l'édition numérique enrichie d'un document* (notes, illustrations, images fixes ou animées, éléments d'interactivité, etc..)

Les différents types d'exercices ci-dessous sont choisis en fonction des axes d'étude étudiés :

- la contraction en LS-vidéo* de discours signés* ;
- l'explication en LS-vidéo de discours signés ;
- le commentaire en LS-vidéo de discours signés ;
- l'exposé signé sur une question transversale au récit (personnages, lieux, temporalité, thèmes dominants ou valeurs en jeu, etc.) ou sur un mouvement culturel, sur un personnage historique ;
- la production* d'appropriation (production d'invention ou d'intervention à partir d'un extrait de l'une des œuvres étudiées ; résumé d'une partie du récit ; production d'une appréciation concernant la préférence de l'élève pour tel personnage ou tel épisode ; association d'une image au discours et justification de l'illustration ; production d'une description, etc.) ;
- la production* de discours argumentatifs de diverses formes ;
- la dissertation en LS-vidéo sur une œuvre étudiée ou un sujet ;
- le débat signé, qui suppose une préparation et une modération des échanges ainsi qu'une répartition des rôles, et peut faire l'objet d'un compte rendu en LSF différée ;
- l'éloquence en LSF ;
- la traduction en LSF d'écrits français ; la traduction en LSF de discours en « langue des signes internationale ».

La diversification des exercices en fonction du niveau de l'élève et l'adaptation à ses besoins sont nécessaires pour lui permettre de progresser. Le travail personnel avant et après le cours, qui doit être régulièrement demandé à l'élève, peut fournir l'occasion de cette individualisation, une fois identifiées les difficultés et les perspectives de progrès à envisager. Les ressources numériques peuvent y contribuer. En outre, elles permettent d'approfondir, d'enrichir et de diversifier les activités.

De surcroît, le professeur veille à installer les élèves dans une démarche de projet pour les rendre autonomes dans l'usage de la langue. Les élèves constituent un dossier sous forme numérique (diaporama), dans lequel ils présentent des documents* vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec l'un des axes d'étude du programme. Ce dossier personnel, finalisé en classe de terminale, rend compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l'enseignement de la LSF leur a offert.

Évaluation

Les compétences de compréhension, d'expression*, de production* et de traduction sont généralement évaluées au lycée de manière globale et indifférenciée à l'occasion des travaux de production* (composition, commentaire de discours*, exposé, éloquence...) ; on ne fait alors qu'estimer une « qualité d'expression » d'ensemble.

Par ailleurs, une activité trop systématique (repérage, étiquetage et application) et réglée par une feuille de route balisant d'emblée la séance ne garantit pas l'adhésion de tous les élèves. À l'inverse, le fait de réactiver par digression et à contretemps certaines notions connexes peut les rendre moins claires. Il est donc essentiel de concilier la réitération qui permet l'automatisation et la motivation qui se nourrit du plaisir de comprendre et de progresser. En mettant en œuvre les exercices de grammaire, d'expression*, de

production* et de traduction, le professeur prend soin de concevoir des activités calibrées en fonction d'objectifs précis et explicites pour les élèves.

Tout au long des années de lycée, les évaluations, conçues pour mesurer les progrès des élèves, sont programmées régulièrement en cours et en fin de chaque séquence. Les élèves sont évalués sur la base des exercices travaillés en classe.

Travail interdisciplinaire

Le professeur peut s'appuyer sur les objets d'étude et les œuvres des programmes de français pour mettre en place un projet interdisciplinaire, afin de consolider l'étude contrastive entre les deux langues, LSF et français écrit. Le professeur peut, par exemple, proposer l'étude d'œuvres littéraires en les mettant en relation avec des œuvres picturales. Il peut mettre en parallèle, à titre d'exemple, des exercices de dissertation écrite et en LS-vidéo* avec l'enseignement du français.

Il peut, dans la mesure du possible, établir des liens avec les programmes d'histoire et ceux d'histoire des arts, et développer des études mobilisant les ressources du patrimoine français, utilement complétées par l'offre numérique éducative.

Programme

I - Présentation générale

L'enseignement de la LSF en classe de seconde et en cycle terminal obéit à des finalités qui tiennent à la nature de ses objets principaux et à leur liaison consubstantielle : la langue et la littérature sourdes*. Il est en relation étroite avec les autres enseignements linguistiques, artistiques et culturels. S'appuyant sur les acquis du collège, il vise à rendre plus nette la conscience linguistique des élèves sourds et plus solide leur connaissance de la langue, pour leur permettre d'avoir une compréhension plus fine de ce qu'ils lisent / visionnent, de s'exprimer en LSF avec aisance, justesse et rigueur. Il se donne également pour objectif de construire une culture littéraire structurée et d'en favoriser l'appropriation par les élèves. En ce sens, l'enseignement de la LSF suppose que soit favorisée une pratique intensive de toutes les formes, scolaires et personnelles, de la lecture littéraire. Ce programme vise l'approfondissement et l'élargissement des connaissances et des savoirs, selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants, inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle. Il vise aussi à développer chez les élèves sourds la connaissance précise d'éléments majeurs de la culture considérée. C'est dans le travail d'appropriation des œuvres que cet enseignement participe à la valorisation d'un riche patrimoine.

Les principaux objectifs sont donc d'amener les élèves à réfléchir, lire/visionner, produire et s'exprimer. L'acquisition d'une compréhension de la langue et l'aisance de l'expression qui en résulte, ainsi que la construction d'une culture littéraire sourde partagée et assimilée personnellement par chaque élève, dépendent de l'interaction de ces quatre activités fondamentales.

L'enseignement de la LSF contribue au développement des compétences d'expression* et de production*, notamment à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la mettre en cause si nécessaire. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

II - Contenus

À chaque niveau de la seconde à la terminale, les contenus culturels et littéraires sont déclinés en deux thématiques, elles-mêmes subdivisées en trois axes d'étude. La première thématique, quel que soit le niveau de classe, est évoquée dans une perspective anthropologique et la deuxième thématique dans une perspective historique. Chaque axe d'étude met en lumière des aspects particuliers, linguistiques et culturels, sociologiques, humains/technologiques, éducationnels, sociaux, artistiques. Ces aspects sont abordés dans un ordre séquentiel des axes, quels que soient le niveau de classe et la thématique. En ce sens, chaque niveau de classe étudie ces six aspects. Ces axes, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.

Pour chacune des deux thématiques, anthropologique et historique, un descriptif permet d'explicitier les contenus proposés à l'analyse et d'orienter la réflexion. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacun des niveaux. Les thématiques proposées permettent d'aborder un nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général (peinture, sculpture,

photographie, cinéma, télévision, chanson) et de l'histoire des idées. Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents en LS-vidéo* ou en français écrit de différentes natures (discours* ou textes littéraires à dimension philosophique ou politique ; tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées...) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures.

Le professeur organise librement son enseignement, de manière à faire acquérir à l'élève une bonne maîtrise des œuvres littéraires. Le travail mené en classe vise à développer les capacités de lecture*/visionnage*, d'expression* et de production* de l'élève, à enrichir et structurer sa culture littéraire et artistique.

Le professeur s'attache notamment à rendre l'élève progressivement plus autonome dans ses démarches, qu'elles soient de recherche, d'interprétation, ou d'expression en LSF directe ou différée et d'appropriation, et capables de développer une réflexion personnelle sur les œuvres en LS-vidéo* ou en français écrit.

Le choix des discours en LS-vidéo et textes en fonction d'un axe d'étude est à l'initiative du professeur. Ils ne font pas tous nécessairement l'objet d'une explication ; certains d'entre eux peuvent être étudiés selon une perspective plus large.

Une œuvre littéraire en LS-vidéo et une autre œuvre littéraire en français écrit, à raison d'une œuvre par thématique, doivent être lues/visionnées et étudiées dans leur intégralité pendant l'année.

Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient au professeur de sélectionner, notamment dans les listes proposées dans ce programme, les extraits les plus appropriés pour leur approche. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques qu'à titre d'exemple, et bien d'autres documents* peuvent être utilisés en classe.

Au quotidien, le professeur sélectionne des documents authentiques en LS-vidéo* (LSF et signes internationaux) et ceux de toute autre nature (iconographique et textuelle) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, sociologie, sciences, etc.). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée. La confrontation de différents éléments (époques, approches, etc.) constitue une démarche propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée. L'élève est invité à prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression* et de production*.

Seconde

Thématique 1 : Espaces collectifs

Par la rencontre et les échanges, le partage de paroles, de récits et de pratiques, les activités sociales visent à établir, entretenir et renforcer les relations entre les hommes. Se manifestant dans des sphères très différentes – relations amicales ou familiales, activités d'amateurs ou de professionnels, vie associative, échanges internationaux –, les formes de la vie collective invitent à investir ou à inventer des espaces, des projets, des questionnements qui développent les relations sociales et permettent à l'individu de s'intégrer et de se construire. En ce sens, elles sont donc un véritable enjeu social qui interroge toutes les sociétés et toutes les époques. Cette thématique offre de multiples sujets d'étude et ouvre des problématiques permettant une compréhension de la communauté sourde*, dans sa réalité plurielle et ses relations à l'autre, aujourd'hui et dans des périodes révolues. À l'échelle de la famille, des amis pour bavarder, apprendre et se socialiser dans des contextes aussi divers que les événements ou les festivals, les sourds et ceux qui les rejoignent expriment un désir de se retrouver, d'être ensemble. Ces pratiques construisent une cohésion sociale et transforment ceux qui y prennent part. La thématique permet aux élèves d'appréhender les circonstances, les fonctions et l'efficacité des différentes modalités d'être et d'agir ensemble. Elle les invite à explorer les formes d'organisation et de participation collectives et le sens que les différents acteurs donnent à leur engagement.

Axe 1 : Diversités linguistiques

Pour des raisons génétiques (la surdité est un gène récessif), la transmission des langues des signes ne peut suivre les voies habituelles, dans la mesure où la grande majorité (95 %) des parents d'enfants sourds ne sont ni sourds ni locuteurs de LS. Parallèlement, les parents sourds ont très majoritairement des enfants entendants.

La LSF est une langue avec des structures grammaticales propres très différentes de celles du français. Il est difficile de déterminer les circonstances de l'émergence de la LSF. Dès qu'un sourd isolé en milieu

entendant se trouve en position de devoir s'exprimer et de se faire comprendre de son entourage, il met en œuvre une organisation linguistique, qui va se complexifier lorsqu'il entre en interaction avec d'autres sourds. Bien avant le XVIII^e siècle, des sourds utilisaient ainsi des langues des signes interindividuels dites « familiales » (à l'échelle de la famille, du voisinage, etc.). Celles-ci étaient susceptibles de devenir par ailleurs des langues des signes de petites communautés dès lors qu'ils étaient en mesure de rencontrer d'autres sourds. C'est notamment ce qui s'est produit à Paris (voir le témoignage de Desloges). Comment s'est développée la LSF dans l'histoire ? Comment s'est-elle diffusée dans le monde ? Comportement-elle des régionalismes ? Des néologismes ? Il s'agit d'analyser l'étymologie des signes, de comprendre les paramètres de leur formation, leur origine. Y-a-t-il des points communs à cet égard entre la langue française et la LSF ? La diversité des contextes familiaux (enfants sourds de parents entendants, enfants sourds de parents sourds et enfants entendants de parents sourds, etc.) génère une diversité linguistique qui mérite d'être prise en considération.

Axe 2 : Pluralité des espaces

La communauté sourde* possède une caractéristique que d'autres communautés n'ont pas, à savoir une présence dans tous les pays du monde. Ceci permet une richesse dans les échanges et dans les rencontres. Quels sont les points communs et les différences (historiques, linguistiques, culturels, personnels, etc.) entre les communautés de sourds à l'international ? Quels liens les unissent ? Comment définir la notion de communauté* ? Dans quelle mesure les épreuves vécues par les adultes sourds sont-elles bénéfiques aux plus jeunes ? Comment les fondements et les liens au sein de la communauté sourde ont-ils évolué avec le temps ? Depuis la réduction du nombre d'internes sourds, les institutions deviennent des lieux de mémoire importants. Quels sont les lieux éphémères (festivals, conférences, expositions, etc.), fixes, épisodiques, virtuels où s'opèrent les rencontres et les échanges d'idées ? Les apports des nouvelles technologies créent-ils de nouveaux liens sociaux ? Les nouvelles technologies ont marqué un tournant dans la vie des sourds. Comment définir les nouveaux liens sociaux et leurs fondements dans les nouveaux espaces virtuels ? Quels sont les rôles de la nouvelle génération de sourds dans cette nouvelle configuration ? Comment des êtres qui sont différents se comportent-ils lors de la rencontre ? Faut-il se ressembler pour qu'une rencontre soit réussie ?

Axe 3 : Interactions et partages

Les sourds évoluent dans un monde majoritairement entendant. Ils doivent continuellement s'adapter et très peu de lieux leur permettent de s'exprimer directement en langue des signes sans passer par un interprète, par l'écrit ou par un outil lié aux nouvelles technologies. De nos jours, la technologie est mise au service de la communauté sourde, mais par quels moyens ? Quels sont les aléas, les avantages, les manques, les difficultés ? En quoi la technologie améliore-t-elle le quotidien des sourds ? Quels pourraient être les progrès en matière d'accessibilité ? Est-il en fait pertinent de parler de culture sourde* et de communauté sourde* au XXI^e siècle, face à certains usages des réseaux sociaux qui interrogent l'image de soi donnée aux autres ? Est-ce suffisant ? Quels sont les rôles et contextes d'intervention des interprètes (locaux ou internationaux), des intermédiaires sourds (secteurs de la santé et du social), des guides conférenciers, des médiateurs culturels sourds (secteur de la culture), des traducteurs, des accompagnants des élèves sourds, etc. ? Dans quelle mesure participent-ils de la citoyenneté sourde ?

Thématique 2 : Les origines

Diane Bedoin, dans son œuvre *Sociologie du monde des sourds* - éditions La Découverte, Paris 2018 -, écrit : « de l'Antiquité à nos jours, l'histoire des sourds est loin d'être linéaire. Elle est marquée par des périodes de flux et de reflux, d'acceptation et de stigmatisation, liées aux contextes sociaux et politiques. Le sentiment d'étrangeté suscité par les sourds a engendré de vifs débats au fil des siècles, notamment au sujet de leur humanité et de leur éducatibilité. »

Quand commence l'histoire des sourds ? Quelle est l'évolution concernant leur éducation ? Depuis quand les politiques publiques s'y intéressent-elles ?

Axe 1 : Lente émergence de l'éducabilité des sourds

La présence des sourds-muets est remarquée plusieurs fois au cours de l'histoire, de la part des penseurs, des érudits qui se sont intéressés à eux, et plus particulièrement quand il est question de comprendre comment un sourd-muet peut concevoir ce qui se passe autour de lui, alors qu'il est plongé dans une bulle

de silence. Le professeur peut citer Platon, Aristote, saint Augustin, Léonard de Vinci, Jérôme Cardan, Montaigne, Descartes, et bien d'autres.

On s'est intéressé à eux par la spécificité qu'ils constituent : le fait de ne pas entendre. Cette particularité a entraîné l'apparition d'une langue spécifique, basée sur le canal visuo-gestuel, et non le classique audio-vocal. Dans le même temps, le développement des signes monastiques durant le Moyen Âge entraîne une nouvelle réflexion autour de la langue des signes*, surtout avec l'Humanisme de la Renaissance. Cet intérêt a été constant jusqu'au XIX^e siècle. On privilégie la notion de primauté de l'ouïe, au détriment de la vue, puisque la parole permet de véhiculer toutes les nuances de la pensée. Ainsi se développe au cours de la première moitié du XIX^e siècle une réflexion qui pose la primauté de la parole. La question de l'éducation des enfants sourds reviendra sur le devant de la scène.

Il s'agit d'étudier les éléments de l'histoire des sourds, de la période de la préhistoire à celle de l'émergence. Quels ont été les dates, les événements et les personnages de cette histoire ?

Axe 2 : Vers un début d'égalité

L'Abbé de l'Épée au XVIII^e siècle revendique, pour un sourd-muet, le droit de récupérer son titre de noblesse. À l'époque, le mariage sourd était un droit discutable, ce qui posait la question d'accorder à la personne sourde la possibilité d'avoir une famille, que ce soit pour sa propre protection, ou pour qu'il y ait une transmission de l'héritage. Un autre exemple mérite d'être connu : Madeleine Le Mansois, une femme sourde du XVIII^e siècle qui a pu se marier avec quelqu'un de son choix après un jugement qui a conforté le choix accordé par le pape Innocent III, en 1250, sur la validité du signe lors d'un mariage.

La loi du 11 février 2005 projette une lumière rétroactive sur la citoyenneté des sourds et problématise la question de la LSF aujourd'hui : est-elle enfin considérée comme une langue de la République ? Dans les écoles, les administrations, les lieux publics ?

Axe 3 : Les premières traces artistiques

À la Renaissance (du XV^e au XVI^e siècle), on assiste à une évolution du point de vue sur la surdité. La renommée de peintres sourds a notamment laissé des traces et a marqué l'esprit des grandes familles au pouvoir de l'époque, par exemple, en Italie, Bernardino di Betto Biagi (1454-1513), surnommé « Pinturicchio » (le petit peintre), est devenu le peintre des papes et, en Espagne, Juan Fernandez Navarette (1526-1579), surnommé « el Mudo » (le muet), a été le peintre du roi Philippe II. Comment se développaient les compétences artistiques d'un sourd dans un environnement comportant de nombreux obstacles ? Quelle était la perception du monde artistique par les sourds ?

Références

Avertissement : le double astérisque après la mention d'une référence littéraire indique que cette dernière est présentée en langue des signes française.

| Axes d'étude | Thématique « Espaces collectifs » |
|--------------------------|--|
| Diversités linguistiques | <p>Livres Marc Renard, <i>Écrire les signes</i>, 2004. Conseil de l'Europe, <i>Le statut des langues des signes en Europe</i>, 2005. Barbara le Lan, <i>La langue des signes peut sauver le monde</i>, 2019. Marina Al Rubaee, <i>Il était une voix... l'histoire d'une petite fille dans un monde sans bruit</i>, 2019.</p> <p>Collections Françoise Bonnal-Vergès, <i>Sémiogénèse de la langue des signes</i>, 2008. Yves Delaporte, <i>Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française</i>, 2015.</p> <p>Articles Alain Bacci, <i>La politesse est morte, vive la sincérité ? Le cas des enfants entendants de parents sourds</i>, 1996-1997. Corinne Gâche, <i>Les enfants entendants de parents sourds devenus interprètes</i>, Surdités, 2000. Thomas Bull, <i>En marge de la culture sourde : enfants entendants, parents sourds</i>, Surdités, 2000. Sophie Dalle-Nazebi, <i>Enfants sourds, fratrie entendant et langue des signes. Les processus de transmission culturelle en question</i>, 2004.</p> <p>Iconographie Frères de Saint-Gabriel, <i>Iconographie des signes (1853 – 1854)</i>, 2006.</p> |
| Pluralité des espaces | <p>Livres Jean Dagrón, <i>Frères de silence</i>, 2017. Véronique Poulain, <i>Les mots qu'on ne me dit pas</i>, 2014. Jean-Yves Augros, <i>Ma parole</i>, 2012.</p> <p>Documentaires et films en DVD Éric Lartigau, <i>La Famille Bélier</i>, 2014**. Laetitia Carton, <i>J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd</i>, 2016**.</p> <p>Album Marc Renard, <i>Sourd, cent blagues ! : petit traité d'humour sourd</i>, 2004.</p> |

| | |
|---------------------------------|--|
| | <p>Enregistrement C'est pas sorcier, <i>Le monde des sourds</i>** , 2013.</p> |
| <p>Interactions et partages</p> | <p>Livres Francis Jeggli, <i>L'interprétation en langue des signes</i>, 2007 Pierre Guitteny, <i>Entre Sourds et Entendants</i>, 2009 André Minguy, <i>Lire = Vivre libre</i>, 2014** Claire Merlin, <i>Sourde en centres d'appels</i>, 2018 A. de Boissy, G. Berger, F. Swiahly, M. de Lanfé, <i>Un enfant assorti à ma robe</i>, 2019</p> <p>Revue Actes du colloque Sourds et santé, <i>La médiation dans tous ses états</i>, 2015</p> <p>Documentaires L'œil et la main, <i>Interprètes en devenir</i>, 2019** L'œil et la main, <i>Traduire, pour faire bouger les lignes</i>, 2018**</p> |

| Axes d'étude | Thématique « les origines » Repères historiques : de l'Antiquité à l'abbé de l'Épée (fin XVIII ^e siècle) |
|---|--|
| Lente émergence de l'éducabilité des sourds | <p>Livres Pierre Desloges, <i>Observations d'un sourd-muet</i>, 1779 Maryse Bézagu-Deluy, <i>L'Abbé de l'Épée, instituteur gratuit des sourds et muets, 1712-1789</i>, 1990 Florence Encrevé, <i>Les sourds dans la société française au XIX^e siècle, Idée de progrès et langue des signes</i>, 2012</p> <p>Collections Yann et Angélique Cantin, <i>Dictionnaire biographique des grands sourds en France</i>, 2017 Yves Bernard, <i>L'esprit des sourds, Volume 1</i>, 2019</p> <p>Article Yann Cantin, « Pierre Desloges, le regard sourd du 18^e siècle », <i>Dix-huitième siècle</i>, 2018</p> <p>Albums Sandrine Allier-Guepin, Laurent Clerc, 2018 Yann Cantin, Celine Rames, Daniel Le Coq, <i>Les témoins silencieux</i>, 2 vol., 2015</p> |
| Vers un début d'égalité | <p>Livres Jean-Nicolas Bouilly, <i>L'Abbé de l'Épée</i>, 1799 Ferdinand Berthier, <i>Les sourds-muets avant et depuis l'abbé de l'Épée</i>, 1840</p> <p>Articles Ferdinand Berthier, <i>Comte de Solar</i>, 1872 Aude de Saint-Loup, <i>Les sourds-muets au Moyen Âge, mille ans de signes oubliés</i>, Le pouvoir des signes, 1989</p> |
| Les premières traces artistiques | <p>Iconographie Théophile Denis, <i>Claude-André Deseine, sculpteur sourd-muet</i>, 1889 Yves Bernard, <i>Musée virtuel des 630 images</i>, 2014 (DVD)</p> |

Première

Thématique 1 : Soi et autrui

« « Nous », c'est-à-dire vous, les entendants, et aussi nous, les Sourds. Notre essence et notre substance sont tissées par la parole. Nous fonctionnons pareillement, mais nous nous exprimons de manière différente, vous par le son, nous par le geste-mouvement. » - extrait de l'ouvrage de P. Belissen, *Paroles de Sourds à la découverte d'une autre culture* (La Découverte, 2018).

La parole est le fondement de notre humanité, elle fait de nous des individus, elle nous permet de vivre en société, elle nous ouvre au monde et à notre essence. Nous passons une grande partie de notre temps à parler, à parler entre nous, à nous parler à l'intérieur de nous-mêmes.

À travers diverses paroles, le monde de l'art sourd englobe une multiplicité de supports, de philosophies et d'expressions ainsi qu'une façon unique de faire l'expérience du monde. On peut trouver trace de deux motifs différents dans l'art des communautés privées de droits : résistance et affirmation positive. En outre, de nos jours, le journalisme sourd au travers d'Internet diversifie les paroles, ouvre à des paroles singulières et collectives.

Axe 1 : Langues des signes : expression de soi, expression artistique

La création artistique comme paradigme de création de soi. L'art interroge et met en jeu nos sens.

- Qu'en est-il de l'expression de soi chez les sourds ?
- Comment certains artistes sourds créent-ils de nouvelles formes d'expression issues d'une perception visuelle du monde ?

L'art est un moyen de communiquer et de combattre les préjugés. Outre l'expression de soi, c'est aussi la possibilité de montrer la richesse d'une culture. À travers l'art, les sourds se rassemblent autour d'une culture, d'un sentiment d'appartenance et petit à petit, ils sont rejoints par des artistes entendants pour défendre la même cause artistique. C'est souvent par l'art que les entendants apprennent à connaître et à aimer la culture sourde*. L'art permet de travailler sur l'esprit et le corps et apporter ainsi un bien-être.

- Dans quelle mesure l'art peut-il aider à canaliser ses émotions et à offrir la possibilité d'un langage corporel ?
- Comment la culture sourde* et l'art se conjuguent-ils ?
- Comment la puissance visuelle du cinéma/de la vidéo sert-elle la communauté sourde* ?
- Qu'expriment les sourds à travers l'art ? Comment culture sourde* et art fonctionnent-ils ensemble ? Quel a été et quel est encore l'impact de l'IVT (International Visual Theatre) dans la création artistique sourde ? Au-delà du plaisir artistique, comment débattre de l'utilité de l'art dans/pour la vie ?
- Comment rendre accessibles les créations artistiques des entendants aux sourds et inversement ?
- En quoi les arts visuels favorisent-ils la valorisation de la LSF, et en quoi peuvent-ils faire œuvre de mémoire ?

Axe 2 : Minorité, majorité et discriminations

Au premier abord, un entendant peut éprouver un sentiment d'étrangeté face à une personne sourde. Pour la plupart des locuteurs de LSF, être sourd réfère moins à un déficit d'audition qu'à l'affiliation à un groupe linguistique et culturel. De même, l'entendant est moins celui qui est pourvu d'audition que l'« autre culturel ».

Un profond sentiment de complétude se fonde sur l'existence d'une langue qui, pour emprunter un canal différent de celui de toutes les autres langues humaines, n'en présente pas moins les mêmes fonctions et les mêmes richesses.

- Qu'est-ce qui caractérise la vie quotidienne d'un Sourd, avec un S majuscule ? Que signifie ce « S » ?
- Quel regard le Sourd porte-t-il sur lui-même et sur les autres ?
- Comment trouver sa place dans un monde majoritairement entendant ?
- Comment un sourd aveugle ou un devenu-sourd tardif, par exemple, peut-il trouver sa place dans un monde sourd ? La notion d'intersectionnalité pourra être abordée. L'origine, le sexe, le handicap, l'opinion politique, l'orientation sexuelle ou encore l'appartenance culturelle sont des exemples de marqueurs identitaires mais aussi des facteurs de discrimination. Le concept d'intersectionnalité permet d'interroger la superposition de ces étiquettes et les phénomènes d'exclusion qui en découlent.

Les femmes ont longtemps été, ou sont encore, cantonnées à la sphère privée ; leur accès à la sphère publique (politique, professionnelle, médiatique, sociale) est un mouvement général qui reste d'actualité. Qu'en est-il pour les sourds ? La distribution des rôles entre hommes et femmes est-elle la même dans les familles sourdes et dans les familles entendantes ?

Axe 3 : Information vocale versus information silencieuse

Les Sourds sont encore privés d'information : manque de sous-titres, ou sous-titres de mauvaise qualité ou non adaptés, manque d'interprétation ou de traduction, manque de supports en LSF (à destination des enfants ou des adultes).

Comment la communauté sourde* s'organise-t-elle pour accéder à l'information et la partager ? Quelle est la place des médias sourds ? Comment la presse silencieuse a-t-elle émergé ? Quel est l'impact des nouvelles technologies dans la circulation des informations ?

Thématique 2 : Tensions, progrès et régressions

En 1880 est organisé à Milan le « Congrès international sur l'amélioration du sort des sourds-muets », où sont votées des résolutions affirmant la supériorité de la méthode orale seule (le français articulé et la lecture labiale) sur la méthode utilisant la langue des signes* pour l'éducation des sourds, et incitant fortement tous les établissements pour sourds-muets à l'utiliser exclusivement. Les langues régionales ou minoritaires sont alors fortement découragées dans l'usage au sein des écoles. La remise en cause de la langue des signes en tant que langue autre que le français semble s'inscrire dans ce mouvement.

La conséquence est de poids : sans langue des signes dans les lieux d'éducation, un enfant sourd issu de parents entendants n'a plus la possibilité d'apprendre correctement la langue des signes, puisqu'elle se transmet essentiellement dans les écoles.

Afin de résister à la disparition de la langue des signes dans les institutions après Milan, les sourds se regroupent pour en maintenir la pratique. Les associations se réunissent lors de banquets en l'honneur de l'abbé de l'Épée, par exemple, où tous les échanges se font en langue des signes.

Au milieu du XX^e siècle, le climat pèse : eugénisme, guerres mondiales, rejet de la différence. Les Sourds connaissent donc un fort repli sur eux-mêmes, avec un oubli progressif des réalisations de la Belle Époque. Ce repli entraîne un développement de l'oralisme sourd (années 1950-1970), incarné par les dirigeants associatifs très favorables à l'oralisme, et qui tentent de faire oublier l'identité Sourde au travers d'un rejet de la langue des signes, vue comme un obstacle important dans l'intégration de la personne sourde au sein de la société. Les années 1950-1970 constituent une sous-période : la « chape de plomb », où la pression est forte sur les nouvelles générations afin qu'elles se conforment à la norme sociale : ne pas gesticuler, parler.

Axe 1 : La guerre des méthodes

En 1880, à la suite du congrès de Milan où les acteurs de la communauté éducative se sont réunis officiellement pour l'amélioration des conditions des sourds-muets, le gouvernement français décide de proscrire la langue des signes des écoles pour sourds et d'y imposer l'usage du français oral. Aujourd'hui, encore, aux yeux des sourds, ce congrès symbolise une véritable « révolution négative », incompréhensible et aux conséquences lourdes, encore perceptibles en ce début de XXI^e siècle. Comment expliquer une telle décision ? Quels sont tout d'abord les arguments développés lors des débats à Milan ? Comment sont appliquées les résolutions votées à Milan ? Que deviennent alors les sourds « inaptes » à la parole ou réfractaires à l'enseignement articulé ? Que penser de cette transformation radicale de l'acceptation de l'autre, de la personne différente, entre le début et la fin du XIX^e siècle ?

Axe 2 : De la conquête des droits civiques et de l'égalité à la chute

Le sport renforce le sentiment d'appartenance nationale, mais plus encore, celui d'appartenance à une communauté*. Il favorise le lien social et marque le territoire.

Le pratiquer, le vivre en direct, le partager : en quoi cela permet-il de partager valeurs et émotions individuelles et collectives ? Pourquoi le sport a-t-il une telle importance dans la communauté sourde* ? Il permet une (sur) affirmation de la compétence physique, mettant le corps des sourds à égalité du corps de l'entendant dans le vide du discours* et de l'éloquence verbale, et le hisse même à plus grande supériorité, puisque dans un contexte d'une compétence en moins, il revalorise et sublime l'enveloppe organique dans l'exploit. Quelle différence entre les jeux paralympiques et Deaflympics ? Quel est l'impact social, culturel, linguistique et politique du sport pour la communauté sourde ?

Axe 3 : Les arts comme reflet des tensions

L'histoire des sourds est faite d'oppressions et de résistances, notamment après le Congrès de Milan en 1880. Comment vivre « caché » et continuer quand même à se réunir pour la survie d'une communauté, d'une culture et d'une langue des signes française* ? Des banquets dans la tradition de Ferdinand Berthier subsistent, les associations sportives se développent et on note la création d'un journal *Le Sportman silencieux*. Les œuvres des sourds n'ont pas d'orientations militantes et ne portent pas de revendications. Ses créateurs ne se définissent pas en tant qu'artistes sourds, mais tout simplement en tant qu'artistes. Présenter des folklores par des sourds fait valoir la marque sourde dans la société.

Références

Avertissement : le double astérisque après la mention d'une œuvre littéraire indique que cette dernière est présentée en LSF et qu'une traduction en langue française est choisie aléatoirement.

| Axes d'étude | Thématique : « Soi et autrui » |
|---|---|
| Langues des signes : expression de soi, expression artistique | <p>Livre-DVD Éd. Bruno Doucey, <i>Les mains fertiles</i>, 2015**.</p> <p>Humour et spectacles en DVD J. Charlie Mc Kinney et Alan R. Barwiolek, <i>Deaf-pa, What ? - Typiquement sourd, quoi ?</i>, 1990**. Recinestudio, <i>Cowboys vs Indiens, Pirate</i>**. Jef's one man show, <i>Sourd et alors ?</i>, 2015**.</p> <p>Enregistrements HK et les Saltimbanks, <i>Ce soir, nous irons au bal</i>, réseaux sociaux, 2016**. Justin Perez, « <i>Visual Vernacular</i> »**. Juvisol, <i>5 éléments</i>, 2013**.</p> |
| Minorité et majorité | <p>Livres Gilbert Bordes, <i>Le silence de la Mule</i>, 2001. Joël Chalude, <i>Je suis né deux fois</i>, 2002. Armand Pelletier et Yves Delaporte, <i>Moi, Armand, né sourd et muet</i>, 2002. Anne-Sarah Kertudo, <i>Est-ce qu'on entend la mer à Paris ?</i>, 2010. Dulcinet Briant, <i>Ma troublante rencontre avec un Sourd</i>, 2012. Bertrand Leclair, <i>Malentendus</i>, 2013. Isabelle Kaisergruber, <i>Entendre d'un regard</i>, 2017.</p> <p>Mathieu Simonet, <i>Anne-Sarah K</i>, 2019 (également en vidéo). Pascale Gicquel, <i>Inouïes, portraits de femmes</i>, 2019**.</p> <p>Films et documentaires en DVD Mark Medoff, <i>Les enfants du silence</i>, 1986**.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Jean-Pierre Améris, <i>Marie Heurtin</i>, 2014**. Naoko Yamada, <i>Silent Voice</i> 2019.</p> <p>Album Sandrine Allier-Guépin, <i>Sur les traces d'un poilu sourd</i>, 2015.</p> |
| Information silencieuse versus information vocale | <p>Livre Jean Dagron, <i>Médecine en langue des signes</i>, 2018.</p> <p>Théâtre filmé Levent Beskardes, <i>Hanna</i>, 2002**.</p> <p>Documentaires Brigitte Lemaine, <i>Sourds à l'image</i>, 1995**. L'œil et la main, <i>La colère sourde</i>, 2019**.</p> <p>Article Jean Dagron, <i>Devoir d'information du médecin, droit à la compréhension du patient</i>, <i>Surdités</i> n° 2, p96-105, 2000.</p> <p>Album Sandrine Allier-Guépin, <i>L'œil sourd de la Commune</i>, 2015.</p> |
| Axes d'étude | Thématique : « Tensions, progrès et régressions » |
| La guerre des méthodes | <p>Livres Harlan Lane, <i>Quand l'esprit entend</i>, 1991. Cathryn Caroll, <i>Jeunesse de Laurent Clerc</i>, 2013. Rachel M. Hartig, <i>Franchir le fossé</i>, 2013. René Legal, <i>Histoire de Laurent Clerc</i>, 2018. Christian Dumaitre, <i>Jean Massieu</i>, 2019. Patrick Bougalais, <i>Les miroirs du silence</i>, 2008. Florence Encrevé, <i>Les sourds dans la société française au XIX^e siècle, Idée de progrès et langue des signes</i>, 2012.</p> <p>Collections Yves Delaporte, <i>L'école des sourds</i>, 2016. Yann et Angélique Cantin, <i>Dictionnaire biographique des grands sourds en France</i>, 2017.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Documentaires en DVD Nicolas Philibert, <i>Le Pays des sourds</i>, 1992. Chantal Liennel, <i>Une petite découverte</i>, 2002**. Igor Ochronowicz, <i>Sourds et malentendus</i>, 2009**</p> <p>Album Sandrine Allier-Guepin, <i>Ferdinand Berthier</i>, Broché, 2019.</p> <p>Articles François Buton, <i>Le congrès de Milan, entre mythe et réalités</i>, Surdités n° 4, 2001 Florence Encrevé, <i>Réflexions sur le Congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du XIX^e siècle</i>, <i>Le Mouvement social</i> 223, 2008</p> |
| <p>De la conquête des droits civiques et de l'égalité à la chute</p> | <p>Livres Joseph Piroux, <i>L'ami des sourds-muets, Journal de leurs parents et leurs instituteurs</i>, 1838-1839 Alphonse Lenoir, <i>Faits divers, pensées diverses et quelques réponses de sourds-muets</i>, 1850 Yann Cantin, <i>La communauté sourde de la Belle Époque</i>, 2018 Patrice Gicquel, <i>Un siècle de vélo au pays des sourds</i>, 2002 Didier Séguillon, <i>Du langage des Signes à l'apprentissage de la parole ou l'échec d'une réforme</i>, 2002</p> <p>Articles Alexandre de Villiers, <i>La sourde et la mule</i>, 1825. Didier Séguillon, <i>Paris et les premiers jeux mondiaux des sourds de 1924</i>, Surdités n° 4, 2001 Florence Encrevé, « La « famille » des sourds-muets face à l'idée de progrès au XIX^e siècle », <i>Revue d'histoire du XIX^e siècle</i>, 2013</p> |
| <p>Les arts comme reflet des tensions</p> | <p>Livres Pierre Pélissier, <i>des Poésies d'un sourd-muet</i>, 1856. Helen Keller, <i>Sourde, Muette, Aveugle</i>, 2001 René Lega, <i>Auguste Burgaud, photographe sourd sous le Second Empire</i>, 2016 Yann Cantin, <i>La communauté sourde de la Belle Époque</i>, 2018</p> <p>Films en DVD <i>Miracle en Alabama</i>, 1962 Astolosa, <i>Pierre Pélissier</i>, 2017**</p> <p>Article</p> |

| | |
|--|--|
| | Revue Panthère première n° 2, <i>Dans les archives d'un journal de femmes sourdes (1912-1937)</i> , 2018 |
|--|--|

TERMINALE

Thématique 1 : Émancipations

Le combat pour l'égalité des droits, la reconnaissance de la citoyenneté et contre les discriminations crée des liens forts au sein de de la communauté sourde*.

Axe 1 : Langue des signes* : identité et attachement culturel

Les élèves ont besoin de repères historiques concernant la LSF et les langues des signes du monde afin de mieux comprendre la culture sourde*. Cet axe ouvre la réflexion sur l'attachement de la communauté sourde à certains personnages ou lieux emblématiques, ayant généré une histoire faite de réalités et de mythes.

Les élèves sont encouragés à exercer leur esprit critique et à faire la distinction entre faits et croyances.

Cette prise de recul contribue à la formation du citoyen.

- En quoi le processus de remémoration de la culture sourde* est-il pertinent pour les sourds aujourd'hui ?
- Quels ont été les liens privilégiés entre les États-Unis et la France dans l'histoire des sourds ? Quel en est l'héritage aujourd'hui, culturel, éducatif, linguistique, etc. ?

Axe 2 : Être un citoyen sourd

Cet axe permet d'explorer différents aspects de participation du citoyen à la vie sociale (parcours de formation, monde du travail, loisirs, engagements, etc.).

- Comment construire sa citoyenneté et développer son autonomie dans un environnement comportant de nombreux obstacles ?
- Comment envisager la coopération sourds-entendants dans l'environnement étudiant, professionnel, associatif, etc. ? Quelle est la perception du monde professionnel par les jeunes sourds ?

Axe 3 : Innovations scientifiques et enjeux bioéthiques

Le progrès scientifique est à l'origine d'avancées très positives pour l'humanité, mais donne également lieu à de nombreuses interrogations sur certains effets induits concernant, en particulier, le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, ou encore l'épuisement des ressources naturelles dans de nombreuses zones de la planète. La prise de conscience des dangers éventuels liés à ces innovations scientifiques nourrit une réflexion sur l'éthique du progrès.

Les évolutions scientifiques au XXI^e siècle (l'implant cochléaire électronique, le dépistage néonatal, les perspectives de la thérapie génique) génèrent de nombreuses questions qui seront abordées avec les élèves.

- Comment l'identité sourde est-elle marquée par les tentatives de « réparation » ?
- Quel est le rapport de la communauté sourde avec le monde médical ?
- La surdité de l'enfant relève-t-elle d'un problème de santé publique ? Quels sont les impacts du dépistage précoce ?

Thématique 2 : De l'oppression vers la réaffirmation

Dans le contexte social particulier des années 1970 en France, les Sourds vont se révolter et affirmer progressivement leur identité. La grande revendication est le droit à pratiquer leur langue, la LSF, avant tout en promouvant l'éducation bilingue de l'enfant sourd (enseignement de et en LSF). Le réveil Sourd est marqué par des manifestations historiques, une nouvelle génération qui s'affirme par rapport aux précédentes, des créations artistiques signées. Sociologues, sociolinguistes, linguistes, enseignants, pédagogues et parents d'enfants sourds participent à cette émancipation, portée notamment par les actions de l'association *Deux langues pour une éducation (2LPE)* à partir de 1980. Les mobilisations permettent à la LSF de devenir visible et de se diffuser plus largement. Dans le domaine culturel, l'International Visual Théâtre (IVT), fondé en 1976, joue un rôle majeur dans le réveil Sourd et est encore aujourd'hui l'une des associations les plus actives en France. À la télévision, l'émission *Mes mains ont la parole*, destinée au jeune public sourd, est diffusée sur Antenne 2 à partir de 1979. Dans le domaine linguistique, l'Académie de la langue des signes française* est créée en 1979 à Paris et propose des cours de LSF. On assiste à la formalisation du métier d'interprète en LSF à partir de 1979. Dans le domaine éducatif, l'association *2LPE* ouvre les premières classes d'éducation bilingue français/LSF.

Axe 1 : Vers la reconnaissance officielle du bilinguisme

Cet axe invite à interroger la place et le rôle de la LSF au XXI^e siècle, dans un monde pluriel et ouvert. L'amendement Fabius à la loi du 18 janvier 1991 puis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées confèrent aux parents d'enfants sourds le droit de choisir pour leur enfant entre une éducation monolingue (français oral et écrit) et une éducation bilingue (LSF langue de l'oralité/français écrit).

Dans cette dynamique, l'étude linguistique de la LSF prend toute sa place. Elle invite d'une part à comprendre et à respecter l'altérité ; elle permet d'autre part de développer des aptitudes à l'apprentissage des langues. Aujourd'hui, l'étude de la LSF s'inscrit dans la logique de plurilinguisme portée par l'enseignement des langues vivantes au sein du système éducatif français. Cet axe invite également les élèves à observer les évolutions en cours et à s'interroger sur les effets réels de l'enseignement de la LSF dans la vie des citoyens. On peut ainsi découvrir des zones au bilinguisme actif et vivace. C'est également l'occasion de s'interroger sur la réalité des pratiques : qui s'exprime en LSF aujourd'hui ?

Axe 2 : Engagement vers la reconquête et la reconnaissance

À partir des années 1980, les livres sur la langue des signes et la communauté sourde* se multiplient. Récemment, la publication de livres biographiques et autobiographiques de personnes sourdes et entendant œuvrant pour la cause Sourde attire l'attention du grand public sur leur parcours, souvent difficile, à travers les méandres de la société.

Axe 3 : Les arts : engagement et émancipation

Les langues des signes, suite à leur reconnaissance plus ou moins chaotique, ont vu émerger des mouvements de création artistique cherchant à exprimer un passé renié, glorifié, mal-aimé, admiré. Ce patrimoine culturel témoigne tant d'une oppression linguistique que d'une fierté identitaire. L'imaginaire signé, en tant que produit d'une construction individuelle, est à la fois unique et commun. Unique car chacun développe son propre imaginaire en fonction de sa personnalité ; commun car l'imaginaire est le résultat des rencontres, de l'âge et du vécu de l'individu, de son état d'esprit à un moment précis, de son environnement, de l'histoire de la société de son époque. L'imaginaire est source de création, c'est-à-dire qu'il se matérialise dans l'écriture d'un auteur, dans le geste d'un peintre, d'un sculpteur, d'un acteur ou d'un danseur, dans le cadrage d'un photographe. Le rapport soi-à-soi et soi-à-autrui est abordé abondamment au théâtre, art prépondérant dans la culture sourde*.

Les signes, les mots, les formes, les harmonies, les couleurs sont les matériaux qui permettent à chaque individu de s'exprimer. Les signes ne servent pas seulement à communiquer ou à nommer le monde mais offrent la possibilité d'exprimer un regard singulier et intime, d'enrichir l'imaginaire des spectateurs et de proposer des représentations du monde.

Références

Avertissement : le double astérisque après la mention d'une œuvre littéraire indique que cette dernière est présentée en LSF et qu'une traduction en langue française est choisie aléatoirement.

| Axes d'étude | Thématique : « Emancipations » |
|--|---|
| Langue des signes : identité et attachement culturel | <p>Livres Oliver Sacks, Des yeux pour entendre, 1996. Michel Poizat, La Voix sourde, 1996. Fabrice Bertin, Les sourds, une minorité invisible, 2010. Thomas K. Holcomb, Introduction à la culture sourde, 2016. Diane Bedoin, Sociologie du monde des sourds, 2018. Bernard Mottez, Les sourds existent-ils ?, 2006. Fabrice Bertin, Auguste Bébian et les Sourds : le chemin de l'émancipation, 2019**.</p> <p>Enregistrements Fédération nationale des Sourds de France, Charte de l'enfance sourde, 2012**. Fédération mondiale des Sourds, Charte des droits linguistiques des sourds, 2019**.</p> |
| Être un citoyen sourd | <p>Livres Marc Renard, Les sourds dans la ville, 2008. BUC Ressources, Ouvrir le travail social aux professionnels sourds, 2018.</p> <p>Documentaire L'œil et la main, Un job de rêve ?, 2018**.</p> <p>Article Yann Cantin et Florence Encrevé, « La vision des vaincus, écrire l'histoire des sourds hier et aujourd'hui », NRAS, 2013/4.</p> |
| Innovations scientifiques et enjeux bioéthiques | <p>Livres Jaime Lopez Krahe, Surdité et langage : prothèses, LPC et implants cochléaires, 2007. André Meynard, Soigner la surdité et faire taire les Sourds, 2010. Manuel Cajal, Surdités, Implants cochléaires et impasses relationnelles, 2013.</p> <p>Article</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Andrea Benvenuto et Soline Venetier, « L'implant cochléaire entre technique éthique et politique », 2015.</p> <p>Documentaire La marche du siècle, Le peuple des Sourds, 1992**.</p> |
| Axes d'étude | Thématique : « De l'oppression vers la réaffirmation » |
| Vers la reconnaissance officielle du bilinguisme | <p>Livres André Minguy, <i>Le réveil Sourd</i>, 2009**. Sylvain Kerbourc'h, <i>Le mouvement sourd (1970 – 2006)</i>, 2012.</p> <p>Documentaires en DVD Nicolas Philibert, <i>Le Pays des sourds</i>, 1992**. Fabrice Bertin, <i>Une scolarité bilingue en cycle 1 et 2 – « un autre regard sur l'enfant sourd »</i>, 2005**. VidéoSignes, <i>Jean-François Mercurio</i>, 2011**.</p> <p>Enregistrements Conférence de Guy Bouchauveau avec Christian Cuxac**. <i>L'œil et la main, Patrice, la transmission d'un combat</i>, 2019**.</p> |
| Engagement vers la reconquête et la reconnaissance | <p>Livres Jean Grémion, <i>La Planète des sourds</i>, 1991. Emmanuelle Laborit, <i>Le cri de la mouette</i>, 1994. Yves Delaporte, <i>Les sourds, c'est comme ça</i>, 2002. Victor Abbou, <i>Une clé sur le monde</i>, 2017**. Patrick Belissen, <i>Paroles de Sourds</i>, 2018**.</p> <p>Enregistrements Olivier Schetrit, <i>OSS 007, la grève de la faim</i>, 2008**.</p> |
| Les arts : engagement et émancipation | <p>Livres Jean Grémion, <i>La création d'IVT</i>, 2016. Olivier Schetrit, <i>La culture sourde – Approche filmique de la création artistique et des enjeux identitaires des Sourds en France et dans les réseaux transnationaux</i>, 2016.</p> <p>Revue</p> |

Art pi, hors-série, *Tricentenaire de la naissance de l'abbé de l'Épée*, 2012.

Documentaires en DVD

Brigitte Lemaine et Jean-Louis Laher, *Les Mains du sourd*, 1988.

Magen'360, *Guy Bouchauveau*, 2011**.

Marion Aldighieri, *Avec nos yeux*, 2013**.

OSS2007, *Le chemin de la liberté du peuple sourd*, 2013**.

Julien Bourges, *La vérité*, 2015**

Iconographie

Guy Bouchauveau, Dessin « L'arbre », Art'pi, n° 10, p18-23

Enregistrements

Emmanuelle Laborit, *Molière de la révélation théâtrale féminine*, 1993**

Levent Beskardes, *Le poète silencieux*, 2005**

L'œil et la main, *Guy Bouchauveau, une légende bien vivante*, 2010**

Matthias Berger, *C comme Chink*, 2010**

David Lion, *Le silence est d'or*, 2012**

HK et les Saltimbanks, *Indignez-vous*, 2012**

Cité des sciences, *Hommage à Guy Bouchauveau*, 2016**

Emmanuelle Laborit, *Au-delà du silence*, France Culture, 2018**

Levent Beskardes, *Le poète silencieux*, 2005**

Glossaire des termes utilisés

| Dénomination | Définition | |
|-----------------------------------|---|---|
| Langue des signes | Langue des signes, considérée indépendamment des formes nationales, par opposition aux langues vocales. | |
| Langue des signes française | Langue des signes pratiquée par les sourds français, comme langue première. Elle peut être utilisée, comme langue seconde, par les entendants. | |
| Communauté / communauté sourde | Pour définir une communauté, les critères prennent en compte les caractéristiques les plus communes aux différentes communautés et minorités culturelles. Selon Y. Cantin, la communauté sourde en comporte sept : caractéristique physique ; expérience d'une inégalité de traitement ; pratique de l'endogamie ; sentiment d'appartenance à un groupe ; adhésion non volontaire ; communauté urbaine et attachement à la langue de la communauté. | |
| Culture sourde | Ensemble de représentations, de savoirs, de pratiques, de règles sociales, de comportements et de valeurs propres à la communauté sourde et à ses proches, qui communiquent avec une langue des signes et partagent des références, des lieux associatifs et des habitudes communes. La LS est un des piliers de la culture sourde. | |
| Nom | Unité référant à une entité, concrète ou abstraite, animée ou non, renvoyant à un être ou une substance du réel. | |
| Verbe | Unité lexicale ou unité de transfert exprimant une action (verbe d'action) et instituant une relation entre les différents constituants nominaux de l'énoncé, ses actants. Appelé aussi « procès ». | |
| Valence | Valeur attribuée à un verbe relative au nombre d'actants liés au procès exprimé par le verbe. | |
| Dénomination | Définition | Correspondance approximative pour une langue vocale |
| LS-vidéo | Document vidéo en LS. Il peut s'agir d'un enregistrement d'une communication en face-à-face ou d'un enregistrement en vue d'une communication différée (interlocuteur absent ou inconnu). | Discours oral enregistré ou écrit |
| LS-vidéo différée ou LSF différée | Enregistrement d'un discours structuré en langue des signes face à la caméra. | Discours écrit |
| LSF directe | Langue des signes française considérée comme langue orale et en contexte de communication directe entre deux ou plusieurs interlocuteurs. | Discours oral |
| Énoncé | Élément linguistique constitué par une suite d'unités sémantiques en langue des signes, délimitée par deux courts laps de temps (marque de formes de main neutres ou insignifiantes, de clin d'œil). | Phrase |
| Discours (signé) | Énoncé d'un genre donné (récit, description, exposé, compte rendu, argumentation, etc.) produit en face à face ou en différé. | Discours oral ou écrit |
| Littérature sourde | Œuvre originale créée en langue des signes (non issue du patrimoine entendant), marquée par des préoccupations esthétiques ou culturelles. Il peut s'agir d'une œuvre enregistrée en LS-vidéo ou d'une performance en direct. | Texte littéraire |
| Document en LS | Document intégrant plusieurs médias (sous-titrage, texte, image et tableau, etc.) sur un support vidéographique ou de présentation, dans lequel la langue des signes est prépondérante. Possibilité de faire des rapprochements entre les médias. | Document composite écrit ou multimédia : texte + image, texte + image + son.. |
| Lecture ou lire | Regarder une LS-vidéo sans maniement des outils de lecture permettant de faire une pause, de ralentir ou revenir en arrière... | Lire un texte en continu |

| | | |
|--------------------------|---|--|
| Visionnage ou visionner | Regarder une LS-vidéo avec maniement des outils de lecture : arrêt sur image, variation de vitesse de lecture, répétition, etc. | Lire en opérant des arrêts, relectures, etc. |
| Expression ou s'exprimer | Se faire comprendre par la LSF directe. | Parler |
| Production ou produire | Fixer un discours en LS-support vidéographique. | Écrire |